

# CODERS



2, lotissement Plaza 64310 SARE  
Président: [bernard64thirion@gmail.com](mailto:bernard64thirion@gmail.com)  
Tel 06 19 34 80 82  
Secrétariat: [secretariat-coders64@laposte.net](mailto:secretariat-coders64@laposte.net)  
Tel 05 59 54 29 19

## Rapport moral du président pour l'assemblée générale

**du 17 mars 2016**

C'est la 3<sup>ème</sup> assemblée générale de l'actuelle mandature. Nous voici cette année réunis à BIARRITZ que nous remercions pour la remarquable organisation de cette journée sportive, récréative, culturelle et conviviale.

Le bilan de l'année sportive écoulée est riche en activités. Cette année est aussi porteuse de réformes structurelles en cours puisque suite au récent redécoupage territorial votre comité directeur est engagé depuis le début de 2016 sur le projet d'un nouveau comité régional. D'autre part le transfert de la charge de l'organisation et du fonctionnement de la formation au CODERS girondin a nécessité des réunions dont les effets bénéfiques sont en cours de concrétisation.

Les clubs du département se portent bien, tout au moins en matière d'adhésions. Cette année encore les effectifs ont sensiblement augmenté, passant de 1200 à 1260 répartis en 8 clubs dont 3 regroupent les 2/3 des effectifs. Il faut cependant souligner que faute de création de structure nouvelle nous n'arrivons pas à satisfaire toutes les demandes de nombre de nouveaux retraités frappant à notre porte. Ainsi si nous avions eu les capacités d'accueil suffisantes nous serions cette année au-delà des 1300 adhérents.

Nous l'avons déjà dit l'an dernier seul l'engagement bénévole en nombre suffisant des adhérents les plus récents, nous permettra de renouveler nos animateurs les plus anciens et rendra possible l'ouverture de nouvelles disciplines sportives dans nos clubs. Par ailleurs la création de nouveaux clubs pour accueillir les nouveaux retraités semble indispensable. Pour favoriser ces actions, grâce aux efforts des membres du comité et des présidents de clubs, nous avons pu recruter cette année deux nouveaux instructeurs. Malgré une offre de formation conséquente force est de constater cependant que les candidatures d'animateurs (trices) sont en nombre insuffisant. En janvier la FCB organisée à Sare n'a pu rassembler que 17 adhérents dont 7 seulement se destinent à l'animation. C'est clair la relève n'est que partiellement assurée pour cette année sportive. Il vous est donc demandé à tous à vous en particulier qui êtes venus aujourd'hui (soyez en remercié) de vous faire les relais au sein de vos clubs pour susciter des candidatures de futurs dirigeants, de membres de comité, et d'animateurs dans les différentes disciplines offertes par notre fédération

Cette année nous avons à fournir des délégués pour représenter le CODERS 64 au niveau de la nouvelle structure régionale. Je remercie particulièrement les personnes qui nous ont contactés récemment. L'an prochain il vous faudra élire un nouveau comité départemental sachant que les

personnes de l'actuel bureau souhaitent légitimement passer le relais après au moins 4 ans à l'animer. Pour cela il faut des volontaires. SACHEZ LE NOUS AVONS BESOIN DE VOUS.

Certains d'entre nous se demandent parfois pourquoi nous devons armer tous ces comités, est-ce bien utile. Certains d'entre nous se posent la question de l'utilité de notre intégration dans une fédération. Je répondrai, c'est la base, que toute personne qui demande à rentrer dans une association en accepte les règles de fonctionnement. Nous avons la chance de faire partie d'une fédération multisports dont l'objectif est d'offrir des activités physiques variées et adaptées aux seniors afin de bien vieillir, c'est-à-dire en bonne santé le plus longtemps possible. Cette fédération fait partie du mouvement sportif et fonctionne selon ses règles sous l'autorité du ministère de la jeunesse et sports. Pour mener ces activités nous payons une licence à prix modique qui nous permet de pratiquer plusieurs activités encadrées par des animateurs formés spécialement pour cela, et au sein de notre CODERS et ces formations sont gratuites ! Nous sommes tous satisfaits d'avoir pu trouver une structure susceptible de nous accueillir, cette structure était dirigée par des personnes ayant effectué la même démarche initiale et qui ont su prendre un jour un relais nécessaire. Si nous voulons que cela perdure il nous appartient tous individuellement de nous demander ce que nous pouvons apporter pour pérenniser ce mouvement en préparant à notre tour l'accueil de la nouvelle génération qui frappera prochainement à notre porte.

Nous sommes tous seniors retraités ou très bientôt pour les plus jeunes. Nous sommes parents grands parents à des degrés divers et parfois nos parents sont très âgés et nous les entourons encore de nos soins et de notre affection. Croyez bien que ceux qui s'engagent à nos côtés le sont aussi et ont les mêmes préoccupations. Merci d'avance pour ce que vous pourrez faire.

Enfin quelques informations concernant la fédération dont l'assemblée générale aura lieu à PARIS le 31 mars prochain et à laquelle j'assisterai en votre nom. Au cours de cette AG une modification des statuts sera proposée qui nous permettra notamment d'accueillir parmi nous les seniors de +50 ans sans autre condition. Consultés, vos délégués du comité directeur n'ont pas émis d'avis contraire à cette évolution et je porterai donc un vote positif pour le département. D'autre part en raison de la baisse inéluctable des aides publiques et pour rattraper la légère inflation de ces dernières années la cotisation fédérale (la licence) sera vraisemblablement augmentée de 2€. Là aussi nous donnerons un avis positif après avoir deux années de suite refusé cette augmentation. Dans les clubs cela aura pour effet ou non d'augmenter votre cotisation d'adhésion en fonction des choix que vous aurez validés lors de vos assemblées générales.

Je vous remercie de votre attention,

Bernard THIRION président